



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

OBJET : LANCEMENT DU MARCHÉ DE FOURNITURES POUR L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'an deux mille seize, le treize décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS M. LECERF, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, M. AJA, M. ROBLES, M. POULAERT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. SAUBIETTE	procuration à	M. PERRET
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT

ABSENTE EXCUSÉE

Mme FAURE

ABSENTS :

Mme DELAVENNE
M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 30



2016-12-159-DR/CPA - LANCEMENT DU MARCHE DE FOURNITURES POUR L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le marché de fournitures pour l'entretien des bâtiments communaux prenant fin le 31 décembre 2016, il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation.

Ce marché de fournitures est un marché public passé selon la procédure d'appel d'offres, prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commandes et à un attributaire unique pour les lots n°1-2-3-5-7-8 et multi-attributaires pour les lots n°4 et 6. Le marché sera conclu à partir de sa notification jusqu'au 31 décembre 2017, renouvelable trois fois un an.

Ce marché est composé de huit lots :

Numéro de lot	Intitulé	Montant annuel estimatif H.T.
Lot 1	Matériaux plâtrerie et maçonnerie	5 000,00
Lot 2	Fournitures bois et dérivés, menuiseries bois	11 000,00
Lot 3	Fournitures sanitaire et plomberie	12 000,00
Lot 4	Fournitures quincaillerie, serrurerie, métallerie	25 000,00
Lot 5	Fournitures peintures et revêtements de sol	20 000,00
Lot 6	Fournitures électriques et systèmes de sécurité	22 000,00
Lot 7	Fournitures piles, batteries, accumulateurs	2 000,00
Lot 8	Fournitures clôtures	3 000,00

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2121-29 et L.2122-21-1 qui prévoit que la délibération du Conseil municipal chargeant le maire de souscrire un marché déterminé peut être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché.

Vu l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret 2016-360 du 25 mars 2016, et notamment les articles 25 sur les procédures formalisées, 66 et 67 sur les appels d'offres et 139 sur les modifications de marchés.

DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Maire à engager la procédure de passation de marché public, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du marché de fournitures bâtiments et à la procédure concurrentielle avec négociation en cas de réception d'offres irrégulières ou inacceptables



AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés et les pièces y afférentes, ainsi que les modifications de marchés éventuelles.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 14 décembre 2016

Le Maire

